

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

AMENDEMENT

N ° II-CF85

présenté par

M. Blanchet, M. Haury, M. Bothorel, M. Lejeune, M. Leclabart, M. Testé, M. Batut, M. Rudigoz,
Mme O'Petit, M. Claireaux, Mme Mauborgne, M. Vignal, Mme Khedher, M. Cazenove,
Mme Thillaye et Mme Janvier

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 59, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.